

I.1. La notion de discours littéraire

La réflexion sur le discours part du principe que la langue n'est pas un système clos, refusant l'analyse immanente et intrinsèque qui a longtemps dominé l'étude du texte, soutenue par la prégnance du structuralisme des années 1960 et le formalisme des années 1970. Le point de départ de ce postulat remonte aux années 1960, quand la notion de discours se trouve au centre de la problématique linguistique mais qui rejaillit aussi sur les études littéraires. En effet, certains linguistes observent que le sens des phrases varie avec le contexte de leur production comme Benveniste (1966) qui constate l'insuffisance d'une sémantique réduite au système de la langue, sans oublier aussi Jean Austin qui lie tout énoncé à sa situation d'énonciation. Les travaux de ces deux théoriciens rencontrent ceux entrepris par Michail Bakhtine pendant les années 30 et traduits en France, plus tard, comme c'est connu, par Julia Kristeva dans les années 1960.

Ce qui est remarquable dans la théorie bakhtinienne, c'est le refus de l'isolement d'un système de la langue et l'insistance toutefois sur la nature sociale des signes linguistiques et sur l'intentionnalité qui les régit. Poussant plus loin sa réflexion, le linguiste russe suggère que l'énoncé ne peut être considéré comme une unité individuelle, car les énoncés sont, pour lui, des énoncés *dialogiques*, traversés par la plurivocité et la conflictualité, propres au monde social.

N'en demeurant pas en reste, les littéraires se sont emparés de cette nouvelle manière d'appréhender le texte littéraire, c'est à-dire comme un discours littéraire qui a adopté les concepts et les méthodes de l'analyse du discours, dans la mesure où la littérature est désormais considérée comme un discours dans lequel se meut les deux notions ; à savoir le texte et son contexte. Cette alliance entre la littérature et l'analyse de discours est due essentiellement aux travaux du linguiste Dominique Maingueneau dans les années 1990 au cours desquelles il élabore sa conception du discours littéraire qui consiste dans l'approche du fait littéraire non plus comme *un ensemble de textes*, mais comme *une activité*, liée à son contexte de production, d'édition, de circulation et de réception ; un contexte *sine quibus non* à sa survie, car selon Maingueneau :

« *Les théories de l'énonciation linguistique, les multiples courants de la pragmatique de l'analyse du discours, le développement dans le*

domaine littéraire de travaux se réclamant de M. Bakhtine, de la rhétorique, de la théorie de la réception, de l'intertextualité, de la sociocritique, etc. ont progressivement imposé une nouvelle appréhension du fait littéraire, où le dit et le dire, le texte et son contexte sont indissociables »¹

Ainsi, l'analyse du discours revendique un *décloisonnement* des théories du savoir : les sciences du langage doivent prendre en compte la part des discours que représente le discours littéraire, et, en retour, les études littéraires sont forcées de reconnaître que le discours littéraire prend place dans l'ensemble des discours existants, c'est que selon Maingueneau : « *une analyse raisonnée du discours littéraire doit ainsi nécessairement prendre appui sur des méthodes qui valent également pour les autres discours traversant une société* ». ²

¹ Dominique Maingueneau, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990, p.5.

² LORENT Fanny, « Discours littéraire », dans Anthony Glinoe et Denis Saint-Amand (dir.), *Le lexique socius*, URL : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/198-discours-litteraire>, page consultée le 10 janvier 2018.

I.2. Quelques idées- forces du discours

Parler du discours, c'est activer quelques idées-forces, qui intéressent directement l'étude du fait littéraire :

- ***Le discours suppose une organisation transphrastique.*** Cela ne veut pas dire qu'il est nécessairement de taille supérieure à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase. Un proverbe est du discours, même s'il n'est constitué que d'une phrase unique.
- ***Le discours est une forme d'action.*** La problématique des actes de langage développée par des philosophes comme J.L. Austin, puis J.R. Searle, a massivement diffusé l'idée que toute énonciation constitue un acte illocutoire. L'idée que la parole est une activité peut sembler banale, mais elle modifie les modèles tacites qui gouvernent l'abord des textes.
- ***Le discours est interactif.*** La manifestation la plus évidente de cette interaction est la conversation, dans laquelle les deux partenaires sont censés coordonner leurs interventions. Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs, virtuels ou réels.
- ***Le discours est orienté.*** Non seulement parce qu'il est conçu en fonction d'une visée du locuteur, mais aussi parce qu'il se développe dans le temps. Le discours se construit en effet en fonction d'une fin, il est censé aller quelque part. Mais il peut dévier en cours de route, revenir à sa direction initiale, changer de direction, etc. Sa linéarité se manifeste souvent à travers un jeu d'anticipation ou de retours en arrière de la part du locuteur qui effectue un véritable « guidage » de sa parole. Mais ce guidage s'effectue dans des conditions très différentes selon que l'énoncé est tenu par un scripteur qui le contrôle de bout en bout, comme c'est le cas dans un livre, ou qu'il peut être interrompu ou dévié à tout instant par un interlocuteur.
- ***Le discours est contextualisé.*** Il n'y a de discours que contextualisé. En outre, le discours contribue à définir son contexte et peut le modifier en cours d'énonciation.
- ***Le discours est pris en charge.*** La réflexion sur les formes de subjectivité que suppose l'énonciation est un des grands axes de l'analyse du discours. Le discours suppose un « centre déictique », source des repérages personnels, temporels,

spatiaux ; mais il suppose aussi l'attribution de la responsabilité des énoncés à diverses instances mises en scène dans l'énonciation.

- ***Le discours est régi par des normes.*** Comme tout comportement social, il est soumis à la fois à des normes sociales très générales et des normes de discours spécifiques. Son inscription dans des genres de discours contribue de manière essentielle à ce travail de légitimation qui ne fait qu'un avec l'exercice de la parole : un genre implique par définition un ensemble de normes partagées par les participants de la parole.
- ***Le discours est pris dans un interdiscours.*** Il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation avec toutes sortes d'autres.

La littérature constitue donc une activité ; non seulement elle tient un discours sur le monde, mais elle gère sa propre présence dans ce monde. Au lieu de mettre les œuvres en relation avec des instances fort éloignées de la littérature (classes sociales, mentalités, événements historiques, psychologie individuelle..), réfléchir en termes de discours nous oblige à porter notre attention sur les abords immédiats du texte (ses rites d'écriture, ses supports matériels, sa scène d'énonciation...).